

<http://savoir-nager.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article20>



Le Certificat d'Aisance Aquatique

- Les tests - Le Certificat d'Aisance Aquatique -

Date de mise en ligne : jeudi 5 juillet 2018

Copyright © Savoir Nager - Tous droits réservés

Le Certificat d'Aisance Aquatique

Dans le Bulletin officiel n° 34 du 12-10-2017.

"Le certificat d'aisance aquatique est défini par l'article A. 322-3-2 du code du sport.

Ce test peut être préparé et passé dès le cycle 2 et, lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle. Sa réussite peut être certifiée par tout enseignant des établissements d'enseignement publics ou des établissements d'enseignement privés sous contrat avec l'État, dans l'exercice de ses missions.

L'obtention du certificat d'aisance aquatique permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).

Le test permet de s'assurer que l'élève est apte à :

- Effectuer un saut dans l'eau ;Retour ligne automatique
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

Un certificat attestant de la réussite au test est remis à l'élève ou à son représentant légal.

Pour les groupes d'élèves non-nageurs concernés par les actions de soutien ou d'accompagnement, les modalités d'enseignement et d'encadrement doivent être adaptées afin d'atteindre les objectifs des programmes.

La réussite au test d'aisance aquatique, ou la validation de l'attestation scolaire « savoir nager », permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport)."

Nous vous proposons un outil pour l'enseignant afin de valider ou non les différentes étapes du certificat de l'aisance aquatique.

<dl class='spip_document_129 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

Nous vous proposons une affiche qui présente les différentes étapes du certificat d'aisance aquatique afin que les élèves puissent bien mémoriser ces différentes étapes.

<dl class='spip_document_130 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>

